Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2013)
Heft: 287-288

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS

par Henriette Germain-Nicolet

APPENZELL

■ Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), 51,6 % des ménages d'Appenzell Rhodes-Intérieures sont propriétaires du logement qu'ils occupent. Si ce chiffre est moins élevé que dans les cantons du Jura (58 %) et du Valais (56,8 %), il se situe bien au-dessus de la moyenne suisse de 36,8 %.

■ L'UDC a perdu un siège au gouvernement d'Appenzell Rhodes-Extérieures au profit du PLR. Ingeborg Schmid n'est pas parvenue à conserver le siège de Hans Diem, démissionnaire pour des raisons de santé. Le nouveau gouvernement est constitué de 5 PLR, 1 UDC et 1 PS.

ARGOVIE

■ Les quatre villages argoviens formant depuis janvier la commune de Bözberg garderont les nouveaux noms de leurs rues. Par 310 voix contre 177, l'assemblée communale a refusé une initiative visant à revenir aux anciens noms. Ceux-ci pouvaient prêter à confusion car certaines dénominations étaient communes à plusieurs villages.

■ L'assainissement de la décharge chimique de Kölliken (AG), la plus grande du genre en Suisse, coûte bien plus cher que prévu à la Confédération qui a presque doublé sa participation financière. Les surcoûts sont liés à l'amélioration de l'élimination des déchets et des mesures de sécurité.

■ Les citoyens argoviens ont dit oui à 68,3 % à la construction d'une route de contournement de la ville de Brugg. D'un coût de 47 millions de francs, cette route permettra de soulager le centre de la commune.

BÂLE-CAMPAGNE

■ L'UDC récupère le siège perdu au gouvernement en 2011. Thomas Weber, député au Grand Conseil, a été élu au Conseil d'État de Bâle-Campagne, en devançant le socialiste Eric Nussbaumer au second tour. L'exécutif cantonal est donc désormais composé d'un PLR, d'un PS, d'un PDC, d'un UDC et d'un Vert.

■ Les citoyens ont refusé à 56,8 % l'initiative des Jeunes socialistes pour la transparence en politique, qui réclamait l'obligation pour les partis politiques et les comités référendaires de rendre publics les dons d'entreprises et de particuliers au-delà d'un certain montant.

BÂLE-VILLE

■ La Banque cantonale de Bâle-Ville (BKB) n'a pas à limiter le salaire le plus élevé à un niveau 12 fois supérieur au plus faible, comme l'exige l'initiative populaire des Jeunes socialistes. Le Parlement de Bâle-Ville a rejeté de justesse une motion socialiste réclamant une telle règle à la BKB. Actuellement, le salaire le plus élevé de la BKB équivaut à 16 fois le revenu le plus faible.

■ Le nouveau chef du Département de la justice et de la sécurité de Bâle-Ville a été cambriolé à son domicile, moins de 100 jours après son entrée en fonction. Le nombre de cambriolages explose dans le demi-canton : de 2011 à 2012, il est passé de 1 248 à 2 048.

BERNE

■ Le canton de Berne s'est doté d'une nouvelle loi sur l'intégration des étrangers. Le texte approuvé par le Grand Conseil introduit des mesures plus contraignantes. Les étrangers ne devront pas seulement assister à des cours de langue mais les poursuivre jusqu'à leur terme.

■ Le conseiller d'État UDC Christoph Neuhaus a été élu à la présidence du gouvernement bernois pour les 12 prochains mois. Seul représentant de l'UDC au Conseil exécutif, le directeur de la Justice et des affaires communales et ecclésiastiques a obtenu 134 voix sur 153.

■ Les citoyens de Diesse, de Prêles et de Lamboing ont accepté à une large majorité une union administrative. C'est la deuxième fusion de communes dans l'histoire récente du Jura bernois.

FRIBOURG

■ La branche « Journalisme et médias » de l'Université de Fribourg, fermée provisoirement pour cause de manque de fonds, va probablement disparaître. Son avenir dépend uniquement de la future enveloppe budgétaire allouée par le Conseil d'État. Et les signaux sont loin d'être positifs...

■ Blue Factory, le parc technologique basé sur l'ancien site Cardinal, va accueillir un centre de recherche de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) dédié à l'habitat du futur. Le Conseil d'État fribourgeois et la direction de l'EPFL ont signé un accord de principe en ce sens.

GENÈVE

■ Après six années consécutives de bénéfices, le canton de Genève a bouclé ses comptes 2012 sur un déficit de 460 millions de francs. Ce mauvais résultat s'explique en grande partie par la provision de 763 millions de francs destinée à la recapitalisation de la caisse publique de pensions. Le canton espère retourner à l'équilibre d'ici à 2016.

■ Selon l'Office cantonal de la statistique, plus d'un actif sur trois réside hors du canton. En 2010, sur les 299 000 personnes exerçant une activité professionnelle à Genève, 80 000 étaient domiciliées en France et 29 000 dans un autre canton suisse. Parmi les travailleurs non résidents, on compte 27 400 « navetteurs », 20 700 fonctionnaires internationaux, 16 500 frontaliers suisses et 54 400 frontaliers étrangers (leur nombre a quasiment doublé en dix ans).

GLARIS

■ La société glaronaise Sauter Bachmann a conclu un contrat de 29 millions de francs avec GE Aviation, un partenaire du géant suédois Saab. La firme de Nets-

swiss-image.ch/Stephan Engler

Une allée de cyprès à Montagnola, canton du Tessin

tal (GL) fabriquera des composants pour le moteur F414 de GE Aviation qui équipera les avions Gripen E de Saab que la Suisse compte acheter.

GRISONS

■ Le fournisseur grison d'électricité Repower a souffert de la détérioration de la conjoncture et des prix bas dans le secteur énergétique. Il a vu son bénéfice, d'un montant de 31 millions de francs, chuter de 43 % par rapport à l'exercice 2011. L'entreprise établie à Poschiavo a pris des mesures pour améliorer sa rentabilité, avec l'objectif d'économiser chaque année quelque 10 millions de francs.

■ La commune de Laax refuse l'installation d'un centre de requérants d'asile sur son sol. L'assemblée communale a approuvé à la quasi-unanimité le rachat d'un hôtel que le canton veut destiner à l'accueil de 100 demandeurs d'asile. Mais le canton disposerait d'un contrat de location avec l'actuel propriétaire et d'une option de rachat. Le maire de la commune espère trouver un accord avec les autorités cantonales.

JURA

■ L'initiative de l'UDC Jura « Pour l'imposition à la source des travailleurs frontaliers » n'est pas contraire au droit, selon le parlement jurassien qui l'a validée par 53 voix contre 0. L'initiative doit permettre au canton de percevoir des impôts supplémentaires.

■ La chimie bâloise recherche une trentaine de volontaires pour traquer les mauvaises odeurs qui pourraient être libérées lors de travaux à la décharge de Bonfol (JU). Son appel s'adresse aux habitants de Bonfol, de Beurnevésin et de Pfetterhouse (F).

■ Par 29 voix contre 26, le parlement jurassien a refusé l'ouverture des commerces quatre dimanches par an prévue dans la nouvelle loi sur les activités économiques.

LUCERNE

■ Le prestataire de services Green.ch souhaite profiter de la croissance économique dans la région de Suisse centrale et de la densité des entreprises, et envisage de construire et d'exploiter un nouveau centre de données dans la région de Lucerne. Il cherche des emplacements possibles et compatibles avec ses exigences de sécurité.

■ À l'occasion de la commémoration des 200 ans de la naissance de Richard Wagner, le Musée Richard Wagner à Lucerne organise toute une série de manifestations : concerts, théâtre et visites guidées. Le compositeur allemand né en 1813 a vécu de 1866 à 1872 avec sa femme et ses enfants au bord du lac des Quatre-Cantons dans cette propriété devenue musée.

■ Les citoyens ont refusé à 68,2 % l'initiative des Jeunes libéraux-radicaux, soutenue par le PLR et les Verts libéraux, qui réclamait la libéralisation de l'ouverture des magasins du canton.

NEUCHÂTEL

■ L'ancien conseiller d'État neuchâtelois Frédéric Hainard devra bien comparaître devant un tribunal de police. Il devra répondre d'abus d'autorité et de contraintes, ainsi que de faux dans les titres, a annoncé le Ministère public du canton.

■ Le Conseil d'État neuchâtelois souhaite introduire le droit de vote à 16 ans pour les votations et les élections cantonales et communales. Le Grand Conseil doit maintenant prendre une décision. Aujourd'hui, seul le canton de Glaris a introduit le droit de vote à 16 ans.

■ Le Grand Conseil a approuvé par 82 voix contre 13 les comptes 2012 du canton qui présentent un résultat positif de 56 000 francs alors que le budget prévoyait un déficit de 17,3 millions de francs.

NIDWALD

■ Les Nidwaldiens ont accepté à 58,2 % la loi sur l'assurance maladie. Le nombre de bénéficiaires de réductions de primes maladie sera abaissé. La part des ayants droit passera de 45 % à 35 %.

OBWALD

■ L'Office fédéral des migrations (OFM) a ouvert un nouvel hébergement au cantonnement militaire de la Kleine Schliere dans le canton d'Obwald. Il accueillera pendant six mois des requérants d'asile récemment arrivés en Suisse.

SAINT-GALL

■ La construction du pont de Tamina qui doit relier Pfäfers et Valens a commencé. Pour l'occasion, le funambule Freddy Nock a traversé les gorges de Tamina sur un câble de 617 m de long. Les travaux du pont vont durer quatre ans pour un coût estimé à 56 millions de francs. Une fois le pont ouvert, l'actuelle route reliant les deux communes sera fermée en raison des nombreux glissements de terrain qui s'y produisent depuis plusieurs années.

■ Les citoyens du canton ont dit oui à 70,4 % à l'assainissement des caisses de pension. La caisse de pension des fonctionnaires et celle des enseignants seront assainies, fusionneront et deviendront indépendantes de l'État.

SCHAFFHOUSE

■ Le groupe industriel schaffhousois Georg Fischer a acquis une participation majoritaire chez le fabricant turc de tuyauterie Hakan Plastic, une société qui emploie 650 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 105 millions de francs. Fondée en 1965, elle produit des systèmes de tuyaux pour la construction et le transport de l'eau.

■ Les requérants d'asile récalcitrants risquent désormais d'être privés de sorties nocturnes dans le canton de Schaffhouse. Les autorités schaffhousoises ont aménagé à cet effet un secteur fermé durant la nuit dans le centre de demandeurs d'asile d'Ebnatfeld.

SCHWYZ

■ Les clients d'une filiale Coop à Schwyz ont eu la surprise de voir dans les rayons de leur magasin de la mousse de raifort de la Migros. Une erreur dans la chaîne de distribution est à l'origine de cette confusion. Celle-ci a été repérée quand la caissière a tenté en vain d'enregistrer l'achat du produit qui, bien entendu, a été retiré des rayons.

■ La population du canton de Schwyz a été invitée durant une journée à rendre volontairement les armes dont elle n'a plus usage. Au total, 108 armes à feu – la plupart de l'armée –, un couteau et 25 kg de munitions ont été ramassés à l'arsenal cantonal. Le canton avait déjà organisé une action similaire il y a trois ans.

SOLEURE

■ Le PLR et le PDC ont conservé leurs sièges au gouvernement soleurois au second tour des élections. Remo Ankli (PLR) a obtenu 36 038 voix, Roland Fürst (PDC) 32 889 et Roland Heim (PDC) 31 717. La Verte Brogit Wyss (29 172 voix) n'est pas parvenue à les déloger. L'exécutif cantonal est donc toujours composé de deux PLR, deux PDC et un PS.

■ L'écrivain soleurois Alex Capus a remporté le Prix du public de la RTS doté de 10 000 francs, pour son roman *Léon et Louise* traduit de l'allemand.

TESSIN

■ Au terme d'un débat fleuve, le Grand Conseil tessinois a rejeté l'initiative populaire constitutionnelle qui demande l'interdiction de la burqa ou du niqab dans le canton. Il a en revanche accepté le contre-projet qui prévoit une interdiction de se masquer le visage dans les lieux publics mais sans faire référence à la burqa ou au niqab. Le peuple se prononcera en septembre sur les deux textes.

■ Un centre d'hébergement pour requérants d'asile va ouvrir ses portes dans un bâtiment de l'armée au Gothard. Le lieu d'accueil est situé à 2 257 m d'altitude sur la rive du lac Sella, au-dessus d'Airolo.

■ À partir du 1er septembre, la vente aux mineurs de produits contenant du tabac sera interdite dans le canton du Tessin. Le Conseil d'État a en effet décidé d'introduire un âge minimum pour fumer.

■ Le contournement d'Agno ne sera pas mis en place par tunnel. Les citoyens ont rejeté à 52,6 % une initiative de la Lega proposant ce projet comme alternative à une route en surface.

THURGOVIE

■ Le grossiste en médicaments Zur Rose a connu une forte croissance l'an dernier, surtout grâce à l'acquisition de la société allemande DocMorris. Le groupe thurgovien a annoncé des ventes de 523,3 millions de francs, soit 36,1 millions de plus qu'en 2011. Pour cette année, Zur Rose espère un chiffre d'affaires supérieur à 900 millions de francs.

■ Le producteur thurgovien de jus de fruits et de légumes Thurella a dégagé l'an dernier un bénéfice net de 3,2 millions

de francs en hausse de 22 % par rapport à celui de 2011. L'entreprise sort d'une sévère restructuration qui a fait passer ses effectifs de 200 à 75 personnes de 2009 à aujourd'hui.

URI

■ Malgré les revers, le complexe hôtelier de luxe du promoteur Samih Sawiris à Andermatt n'est pas remis en cause. L'homme d'affaires égyptien a repris 51 % du capital-actions de la société Andermatt Swiss Alps et en a pris la présidence avec un investissement personnel de 150 millions de francs. Si l'ensemble du projet (six hôtels, 850 chambres, 490 appartements, 25 villas, un golf 18 trous) a pris du retard, le premier hôtel 5 étoiles devrait ouvrir ses portes au mois de décembre avec 50 chambres et 119 appartements.

■ Les Uranais ont approuvé à 64,3 % la révision de la loi sur les routes. La répartition des coûts de construction et d'entretien des routes sera désormais régie par une nouvelle législation.

VALAIS

■ Même s'ils sont équilibrés, les comptes 2012 du Valais ne sont pas aussi bons que par le passé. Pour achever l'assainissement de sa caisse de pension, le canton a dû s'endetter. Les comptes clôturent avec un excédent de revenus de 1,1 million de francs, contre 6,9 millions en 2011. Les recettes fiscales ont diminué, la péréquation financière a été moins favorable que par le passé et les charges ont augmenté.

■ Les six communes de la vallée de Conches envisagent une vaste fusion. Elles ont mandaté une société de développement régional pour réaliser une étude de faisabilité. Le rapport sera rendu au début de 2015. Il sera mis en consultation auprès des autorités cantonales puis de la population. Le projet touche 2 000 habitants.

■ Le PDC a perdu la majorité absolue qu'il détenait depuis plusieurs décennies au Grand Conseil. Les élections cantonales ont été marquées par une percée de l'UDC qui passe de 12 à 21 sièges. En particulier, l'UDC fait pour la première fois son entrée au Conseil d'État, avec Oskar Freysinger et chasse le PLR du gouvernement. L'exécutif valaisan est désormais composé de 3 PDC, d'un PS et d'un UDC.

■ Le parlement valaisan a accepté une résolution urgente demandant au Conseil fédéral d'accorder plus de temps au canton pour mettre en vigueur la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). L'Alliance de gauche et les Verts s'y sont opposés.

VAUD

■ La Municipalité de Lausanne a opté pour deux enceintes sportives dans le cadre de son projet Métamorphose. Un stade à l'anglaise, dédié uniquement au football, sera construit à la Tuilière sur les hauts de la ville et le stade de Coubertin, d'une capacité de 6 000 à 12 000 places accueillera l'athlétisme au bord du lac. Les options d'un stade de foot aux Prés-de-Vidy ou d'un stade unique mixte foot-athlétisme ont donc été écartées.

■ L'UDC a lancé son initiative contre la mendicité dans le canton de Vaud. Le parti espère recueillir 15 000 signatures. Le texte demande une modification de la loi vaudoise, prévoit des amendes de 50 à 100 francs à l'encontre des mendiants, mais aussi, et c'est nouveau, des amendes de 500 à 2 000 francs à l'encontre des personnes envoyant mendier des mineurs ou des personnes dépendantes, organisant la mendicité d'autrui ou mendiant avec des mineurs et des personnes dépendantes.

■ Le Grand Conseil vaudois a adopté un crédit de 104,9 millions de francs pour la rénovation des 18 salles du bloc opératoire du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV). Pendant les travaux qui devraient durer trois ou quatre ans, une structure préfabriquée installée sur le toit du bâtiment accueillera 16 salles d'opération.

■ Par 82,4 % des voix, les Vaudois ont accordé au Conseil d'État la compétence de valider le texte d'une initiative avant même son lancement. À 95,3 %, ils ont décidé de repousser à 90 jours le délai de vacance au Conseil d'État, sauf si l'élection générale intervient dans les six mois. Ils ont enfin approuvé à 94,9 % le redimensionnement de la Cour des comptes qui ne sera plus composée que de trois magistrats au lieu de cinq.

ZOUG

■ Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), ce sont les locataires du canton de Zoug qui dépensent le plus pour leur logement, avec un loyer moyen de 1 740 francs. La moyenne suisse s'établit à 1 284 francs. Les plus chanceux sont les Jurassiens qui dépensent en moyenne 902 francs par mois en location.

■ Le gouvernement zougois sera désormais élu au scrutin majoritaire, comme les exécutifs des autres cantons, hormis le Tessin. Les citoyens ont dit oui à 62,8 % à une initiative en ce sens lancée par le PDC et le PLR.

ZURICH

■ Le législatif de la ville de Zurich a transmis une motion à l'exécutif demandant que 35 % des postes de cadres dans l'administration municipale soient occupés par des femmes, alors que le taux n'est que de 17,5 % aujourd'hui. La motion, lancée par le PS et les Verts libéraux, a été adoptée par 64 voix contre 51.

■ Suite à la pression des autorités américaines, la Banque cantonale de Zurich (ZKB) a mis fin à toute relation d'affaires avec Cuba. La décision a été prise à la demande du conseil de banque de la banque, l'équivalent du conseil d'administration, un organe élu par le parlement cantonal.

■ Les citoyens ont dit oui à 85,45 % des voix au concordat anti-hooligans qui vise à durcir les mesures contre les débordements lors de matchs de football et de hockey. Ils ont refusé à 61,58 % une initiative des Jeunes socialistes qui réclamait une augmentation d'impôts pour les fortunes dépassant 2 millions de francs. ■